

# Abergement La Ronce

Bulletin municipal  
JUIN 2018



Photo aérienne Jura Drone

## Sommaire

Un rendez-vous fait pour vous !

1 • Aménagement paysager

2 • Mot du maire

3 • Finances Budget général

4.5.6 • Infos en bref

7 • Agenda 2018

8.9.10.11.12 • Vie associative

13.14 • Vie scolaire

15.16 • Vie sportive

17 • Infos locales

18 • Notes utiles

19 • Notes utiles

20 • Commune en vues !

Bulletin en ligne : [www.ville-abergement-la-ronce.fr](http://www.ville-abergement-la-ronce.fr)

### Nouvelle organisation scolaire à la rentrée de septembre 2018

La majorité des conseils d'école de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est prononcée pour un retour à une organisation scolaire sur quatre jours. Un courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie donne un avis favorable à cette nouvelle organisation du temps scolaire.

À la rentrée de SEPTEMBRE 2018, les temps scolaires seront les suivants : LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

● Madame, Monsieur,

● Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre communauté d'Agglomération a accueilli cinq nouvelles communes, par décision du préfet, il s'agit de Champagny, Chevigny, Moisse, Peintre et Pointre, ce qui porte le nombre d'habitants à 53 153 pour 47 communes. Les compétences transférées de la commune vers l'agglomération se sont accrues en 2017, et se poursuivront en 2018. Au périscolaire et à l'extrascolaire, est venue s'ajouter la restauration scolaire.

● Après le réseau des médiathèques, il faudra compter désormais sur celui des écoles de musique, du conservatoire et des grands équipements sportifs qui viennent compléter l'assainissement, le droit des sols avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les zones économiques, l'eau potable, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

● Dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier de la Communauté d'Agglomération du GRAND DOLE, un fonds de concours a été mis en place pour soutenir financièrement les communes ayant de faibles revenus. Grâce à ces transferts de compétences, la commune développera sa raison d'être, un lieu unique de relations citoyennes, un espace de solidarité avec la réalisation des nombreuses actions demandées par l'État et avec des services en direction des habitants dans divers domaines tels que :

- ▶ Domaine social, avec l'aide aux personnes âgées et dépendantes (Repas, aides personnalisées et administratives).
- ▶ Domaine de l'enfance avec toutes les aides aux familles pour les activités extrascolaires (sport, culture, voyages scolaires, fréquentation des CLSH, frais de scolarité post BAC).
- ▶ Domaine de la solidarité avec des aides financières et administratives pour les plus défavorisés, avec un suivi spécifique jusqu'au retour à l'équilibre.
- ▶ Domaine de la tranquillité avec le dispositif « voisins vigilants et participation citoyenne », et de la sécurité des personnes avec des aménagements réalisés sur l'ensemble de la voirie et visant à faire respecter les règles du Code de la route.
- ▶ Domaine des travaux sur le patrimoine communal :
  - avec la mise en accessibilité des bâtiments communaux, en direction des personnes à mobilité réduite.
  - avec la réhabilitation des dispositifs d'assainissements de tous les bâtiments locatifs, scolaires et associatifs en vue de supprimer la pollution des sols et des rivières.
  - avec la maintenance de l'ensemble du matériel et des bâtiments communaux.
- ▶ Domaine des espaces verts en mettant en place l'objectif « zéro pesticide » sur l'ensemble des espaces publics avec des moyens respectant l'environnement.

● Tout ceci représente un coût, d'où la nécessité pour l'équipe municipale et tous les acteurs de la vie d'une mairie, d'avoir le souci permanent d'une gestion « en bon père de famille », avec à l'esprit le maintien des ressources communales afin de permettre aux générations futures, une gestion dans des conditions optimales et dans l'intérêt général des Abergésoises et Abergésois. ● **Jean-Louis Bouchard.**



Photo aérienne Jura Drone

### BULLETIN DE L'INFORMATION MUNICIPALE

- Responsable de la publication : Jean-Louis Bouchard, maire.
- Documentation : associations, mairie, élus, bénévoles, correspondants.
- Crédits photos : mairie, presse locale, clubs, signatures sources privées.

### EDITION JUIN 2018

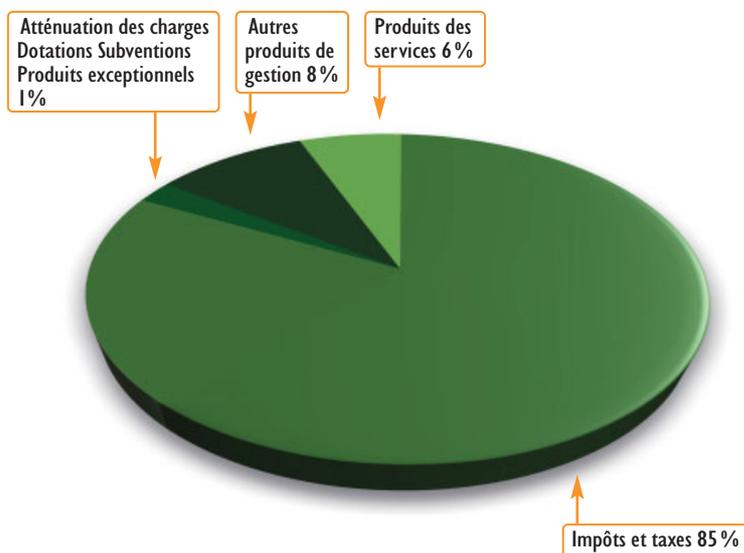
- Responsable de la rédaction : Éric Boucher, adjoint au maire.
- Dépôt légal à parution en mairie. Document édité à 380 exemplaires.
- Graphisme : Agence Création Conseil. Impression : LIG.



### COMPTE ADMINISTRATIF 2017

#### ● Recettes de fonctionnement 1 683 638,47 €

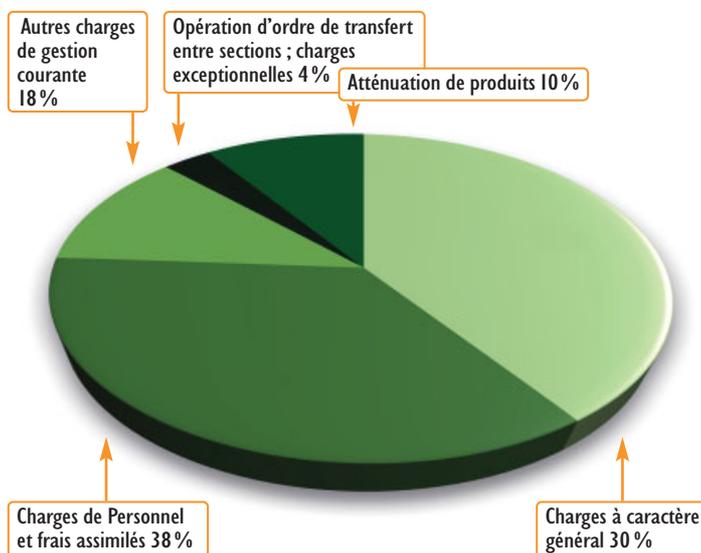
▶ Atténuation des charges	2 809,94 €
▶ Produits des services	96 148,54 €
▶ Impôts et taxes	1 434 495,23 €
▶ Dotations, subventions...	10 524,47 €
▶ Autres produits de gestion	137 337,53 €
▶ Produits exceptionnels	2 322,76 €



### COMPTE ADMINISTRATIF 2017

#### ● Dépenses de fonctionnement 1 065 008,31 €

▶ Charges à caractère général	321 550,70 €
▶ Charges de personnel, frais assimilés...	401 413,48 €
▶ Atténuation de produits	109 634,00 €
▶ Opération d'ordre de transfert entre sections	29 147,99 €
▶ Autres charges de gestion courante	192 701,88 €
▶ Charges exceptionnelles	10 560,26 €



### INVESTISSEMENTS en 2018 et PROJETS

#### ● CENTRE ADMINISTRATIF ET CULTUREL

- ▶ Mise en place de serrures électroniques.
- ▶ Réfection et isolation du hall et de la salle de réunion de l'étage.
- ▶ Création d'un local de rangement des tables et des chaises.
- ▶ Création d'un escalier de secours pour l'étage et remplacement des caméras suite à un audit de sécurité.
- ▶ Remplacement de la porte de l'ancien local pompiers.
- ▶ Terminer la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de l'ensemble des bâtiments.

#### ● ÉCOLES 1 et 2

- ▶ Mise en place de l'école numérique.
- ▶ Assurer la protection des personnes et de biens suite à un audit de sécurité (portails, clôtures, etc.).

#### ● LOCATIFS

##### ▶ Résidence du canal :

- ▶ Isolation du bâtiment par l'extérieur ; pose de volets électriques ; remplacement des chaudières gaz par des pompes à chaleur (PAC) air-eau ; amélioration de l'assainissement collectif.

##### ▶ Rue de l'Aune et rue des Érables :

- ▶ Remplacement des pompes à chaleur (PAC) obsolètes.
- ▶ Rénovation des chéneaux sur les appartements rue de l'Aune.

### ÉGLISE

- ▶ Remplacement de la chaudière fuel par une pompe à chaleur (PAC).
- ▶ Rénovation du socle de l'autel et du dallage.

### VOIRIE et RÉSEAUX DIVERS

- ▶ Réalisation d'un regard étanche à l'exutoire du Breux.
- ▶ Solder les aménagements du parking Eurovéloroute.
- ▶ Feux de récompense devant la boulangerie.
- ▶ Travaux en forêt.
- ▶ Travaux préparatoires à la requalification du Bief Noir.
- ▶ Acquisition de matériel dans le cadre de la démarche « Zéro Phyto ».





### Rendez-vous des seniors: repas et colis des Aînés!

● Comme chaque année,

le repas des aînés constitue un temps fort de l'activité des membres du Centre Communal d'Action Sociale et du Conseil Municipal. C'est un moment de convivialité toujours apprécié. Après un sympathique apéritif, le repas, confectionné par la maison Bach de Chaussin a régalé les papilles des convives. L'ambiance festive s'est poursuivie dans l'après-midi avec l'Accordéon Club Arc en Ciel et bon nombre de participants se sont essayés à quelques pas de danse. Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'année prochaine avec la même ambiance !

À l'approche de Noël, la distribution des 81 colis reste toujours un moment privilégié d'échange. La remise de ce coffret gourmand confectionné par la Maison Benoît de Parcey est aussi la preuve de la reconnaissance et de l'attachement que nous portons à nos Aînés.

### Commémorations du 8 mai et 11 novembre

● Deux dates qui nous rappellent la fin des conflits mais aussi ces années difficiles que ce soit sur les zones d'opérations militaires ou dans la population civile. Aussi, ce rendez-vous au monument aux morts permet de rendre hommage aux victimes, à leur courage et au sacrifice de leurs vies pour notre liberté. C'est un geste du souvenir et notre participation montre notre attachement à la paix. Ne pas oublier le passé permet de construire l'avenir.



### Souvenir français Canton de Tavaux / Comité de Chemin

● Le 28 novembre 2017, l'assemblée générale annuelle du « Souvenir français » s'est tenue au Centre Administratif et Culturel d'Abergement-la-Ronce. Le président Pierre Thiébaud a rappelé les trois missions du Souvenir français : garder le souvenir, transmettre l'héritage aux jeunes, entretenir la tombe des soldats « Morts pour la France ». Lecture faite du rapport moral, fort de ses 555 adhérents, le comité cantonal regroupe 13 communes ; le bilan financier est stable. Cette réunion a permis de remettre diplômes et médailles d'argent à Jean-René Frelon et médaille de Vermeil à Jean Vossot, Michel Rouge et Joseph Gomis.



## COMMERCES de proximité...

Des commerçants ambulants sont présents sur le parking de la boulangerie pour vous faciliter la vie !

### ● PIZZA FRANCO

› Contact : 06 29 50 05 90

› Le mercredi : de 17 h 30 à 21 h 30.



### ● LE P'TIOT JURASSIEN

› Contact : 06 67 44 65 96

› Le vendredi matin : de 9 h à 12 h 30.

Fromages et produits Frانس-Comtois, produits artisanaux en direct avec les producteurs.



### ● ÉTOILE KEBAB

› Contact : 06 24 39 92 60

› Le dimanche : de 17 h 15 à 21 h.



## Site internet en fonctionnement

● Chaque mois sur le site internet de la commune...

([www.ville-abergement-la-ronce.fr](http://www.ville-abergement-la-ronce.fr)) :

- › Environ 200 utilisateurs, 600 pages consultées.
- › 54% des visiteurs consultent le site depuis leur ordinateur, 39 % depuis leur téléphone et 7 % depuis leur tablette.
- › Pages les plus consultées : comptes-rendus de conseil, location de salles et actualités.

## City Park

● Afin d'éviter aux enfants d'aller récupérer des ballons tombés dans l'eau, un filet de protection a été installé derrière le City-Park en direction du canal. Espérons qu'avec cela, même les tirs ratés finiront au fond des filets !



## Transport à la demande... simple et pratique !

● Savez-vous que le TGD propose du lundi au samedi un service de bus à la demande au départ d'Abergement-La-Ronce ?

› Sur simple appel téléphonique au numéro vert : 0800 346 800, vous avez la possibilité de commander un bus au départ de la « Rue du Centre » à 13 h 10, qui vous amènera par Tavaux jusqu'à l'arrêt « Dole Théâtre 2 » à 14 h 01. Une fois votre premier appel passé, votre fiche client aura été créée. Celle-ci permettra de faire votre réservation en ligne sur une période de 14 jours à l'avance en vous rendant sur le site : <http://reseau-tgd.fr/> rubrique « Transport à la demande ». Vous avez jusqu'à 11 h 30 pour réserver ! Et au départ de Dole, pas besoin de téléphoner, montez dans votre bus L 10 et indiquez votre arrêt au conducteur. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services du TGD.

› Enquête : afin de mesurer l'adéquation entre les services proposés et les attentes des habitants, une enquête va être mise en ligne sur le site Internet de la commune. Suivez le lien « Enquête-Transport à la demande ».

● **Dates à retenir :**

- ▶ **Concours de pétanque :** 27 juillet 2018.
- ▶ **Un dimanche à la Chasse :** date non fixée (annonce ci-dessous)...
- ▶ **Contacts :**
- ▶ Richard Amprino : 03 84 71 41 82.
- ▶ Raymond Barraux : 03 84 71 47 76 / 06 32 09 88 56.

● **Bibliothèque municipale**

● **Ouverte le mardi de 15 h 45 à 18 h 30** (sauf vacances scolaires) : 4, rue de Samerey (en face de la mairie). Inscription gratuite pour tous. Partenaire du réseau médiathèques du Grand Dole, nous bénéficions de prêts de plus de 150 livres par trimestre et nous pouvons vous réserver des ouvrages sur demande.



▶ **Depuis 2013**, la Fédération départementale des Chasseurs du Jura organise en lien avec les chasseurs volontaires du département « Un Dimanche à la Chasse ». Au cours de cette journée, les chasseurs proposent aux non-chasseurs de s'immerger au cœur de la chasse communale telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses... Cet évènement a lieu habituellement courant octobre, la date de l'édition 2018 n'est pas encore fixée. Richard Amprino, président ACCA.

**Bon à savoir**

● **Risques sanitaires...** De nombreux animaux sont porteurs de maladies graves. Le ragondin peut être porteur de la bactérie *Leptospire* mortelle pour l'homme, le renard de l'échinococcose alvéolaire, le lièvre de la tularémie... Par mesure de sécurité, si vous trouvez un animal mort ou blessé, ne le touchez surtout pas et prévenez aussitôt la mairie.

● **Les chenilles processionnaires...** Elles sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par l'activité humaine (tonte de la pelouse, taille d'arbre...), peuvent provoquer des irritations sans que la victime ne soit nécessairement en contact direct avec les insectes (sachant que ces poils demeurent urticants plusieurs mois après leur libération). En cas de réaction violente, il est alors nécessaire de consulter un médecin.

● **Comment éviter la prolifération des chenilles ?...** Lors des processions, n'intervenez pas et laissez s'enterrer les chenilles. Vous marquez l'endroit de l'enfouissement avec un bâton et viendrez les déterrer un mois plus tard. Arrosez votre sol avant d'intervenir pour éviter l'effet volatile des poils qui peuvent subsister. Vous vous protégez par des vêtements adaptés, à usage unique ou ciré, lunettes, casquette, gants que vous ne retirerez pas face au vent. Détruisez les chrysalides récoltées par incinération.

Richard Amprino, président ACCA.





### AGENDA 2018

● **DATES à retenir** (sous réserve de modification par les associations)...

▶ 16 juin	▶ Demi-journée (matin) SPORT ÉLAN et inscriptions « Pass' Sport Vacances »	▶ OMS
▶ 22 juin	▶ Concours de pétanque	▶ FR
▶ 29 juin	▶ Kermesse de l'école	▶ APE
▶ 29-30 juin et 1 <sup>er</sup> juillet	▶ Fête patronale	▶ FR et JSFC
▶ 13 juillet	▶ Bal « Fête nationale » avec l'orchestre Tonic Danse	▶ Offert par la municipalité
▶ 20 juillet	▶ Concours de pétanque	▶ FR
▶ 27 juillet	▶ Concours de pétanque	▶ ACCA
▶ 17 août	▶ Concours de pétanque	▶ FR
▶ 1 <sup>er</sup> et 2 septembre	▶ 4 <sup>e</sup> Exposition et bourse aux oiseaux	▶ COBFC
▶ 8 septembre	▶ Concours de pétanque	▶ FR
▶ En octobre	▶ Un dimanche à la Chasse (date à déterminer)	▶ ACCA
▶ 19 octobre	▶ Soirée des trophées	▶ OMS
▶ 27 octobre	▶ Soirée Halloween	▶ FR
▶ 15 novembre	▶ Soirée Beaujolais nouveau	▶ FR
▶ 24 novembre	▶ Repas des Aînés	▶ Municipalité et CCAS
▶ 9 décembre	▶ Marché de Noël	▶ FR
▶ 15 décembre	▶ Loto	▶ JSFC

### ● Lexique des abréviations :

▶ ACCA : Association Communale de Chasse Agréée. APE : Association des Parents d'Élèves. CCAS : Centre Communal d'Action Sociale. COBFC : Club Ornithologique de Bourgogne Franche-Comté. FR : Foyer Rural. JSFC : Jura Stad'Football Club. OMS : Office Municipal des Sports de la ville de Tavaux.

### COURSE À PIEDS

● Lors de la Traversée du Grand Dole le 16 septembre 2017, le point ravitaillement de la commune est toujours très fréquenté. Les coureurs ont repris des forces autour d'une collation offerte par notre municipalité.



### De Fil en Aiguilles

● Comme chaque année, l'association de Fil en Aiguilles poursuit son activité dans de bonnes conditions avec une émulation de la part de toutes les participantes qui se concrétise par de belles réalisations. Merci à Monsieur le Maire et à son équipe pour son soutien. Bernadette Chenevoy, présidente.

### École de musique "EMTAD"

Tavaux / Abergement-la-Ronce / Damparis

● Prochaine session d'inscription samedi 30 juin pour la rentrée de septembre 2018.

► Renseignements : 06 76 77 24 84.  
Joëlle Lepetz, présidente.

### Carnaval de l'APE

● L'Association des Parents d'Élèves a organisé un après-midi Carnaval à la salle des fêtes le samedi 24 mars 2018. Durant cet après-midi, un spectacle « Biclowns et la petite abeille » de la compagnie « Pour Deux Rires » et un atelier « Décore ton masque » étaient au programme. Petits et grands ont dégusté gâteaux, beignets et se sont rafraîchis à la buvette. Le goûter a été offert aux enfants par l'APE. La présidente ainsi que les membres de l'APE étaient satisfaits de cette première avec 98 entrées et remercient adultes et enfants d'y avoir contribué et continuent leurs actions. Vanessa Berthaud, présidente APE.





### Ornithologie en expo 2018

● Le club ornithologique Bourgogne Franche-Comté a le plaisir de vous annoncer son exposition et bourse interrégionale les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 septembre 2018 à la salle des fêtes d'Abergement-la-Ronce. Cette exposition se déroulera sur deux jours de 10 h à 18 h, l'occasion de découvrir différents types d'oiseaux en grande volière, volière classique et cage d'exposition. Des stands de buvette et restauration seront à votre disposition. L'entrée est de 2 euros par personne (gratuit pour les enfants de -12 ans). Réservation obligatoire pour les éleveurs participants et les exposants.

- Contact : Thomas Ecarnot (06 77 67 67 57).
  - Mail (cobfffo@gmail.com ou roldtom@live.fr).
- Thomas Ecarnot, président du club ornithologique de Bourgogne Franche-Comté.



### Opération brioches APEI 2017

● L'Apei (Association de parents et amis de personnes handicapées mentales) d'Arbois et sa région a adressé les résultats de l'opération brioches 2017 réalisée dans notre commune et sur le canton.

- Abergement-la-Ronce : 200 brioches vendues. Collecte : 1 003,00 €
- Brioches vendues (Canton Dole sud) : 1796. Total : 9 119,90 €
- Le montant brut de l'Opération brioches 2017 est de 69 109,10 € pour la vente de 13 608 brioches. Les frais et les achats de brioches se sont élevés à 17 944,07 €. Bénéfice net de 51 165,03 €. Un grand merci à tous pour votre aide et votre soutien : bénévoles, vendeurs et acheteurs.



### Le Resto Chats

● La campagne de stérilisation des chats errants est terminée. 27 chattes et chats ont été opérés et tatoués au nom de la Fondation 30 millions d'amis. Cela fera beaucoup de chatons en moins à souffrir dans les buissons. Une demande a été faite pour renouveler l'opération car les chats abandonnés, devenus errants sont un véritable fléau. Si vous désirez faire cadeau d'un chaton à votre enfant, soyez-en responsable. À 6 mois, il faut le faire stériliser et tatouer (obligatoire). Le chat a besoin de soins : anti-puces et tiques, vermifuge. Il est conseillé de le faire vacciner : typhus, coryza, Felv (leucose ou leucémie du chat). Il n'existe malheureusement pas de vaccin contre le FIV (Sida du chat) dont la plupart des mâles errants sont porteurs. Ils le transmettent à leurs congénères lors des bagarres par les griffures et les morsures et aux femelles lors de la fécondation (sperme). Il n'y a aucun traitement : le FIV est mortel. Ces maladies ne se transmettent pas à l'homme. Vous pouvez caresser le chat : il ne vous arrivera rien. Castrer son chat à 6 mois, c'est aussi lui passer l'envie de fuguer pour chercher une minette et stériliser la femelle lui évitera de faire trois portées de chatons par an, soit 15 chats non désirés. Les mettre à placer gratuitement sur le site « Le Bon Coin » est un acte irresponsable car ils partent souvent chez des gens qui n'ont pas les moyens financiers d'où à nouveau prolifération, ils peuvent aussi servir de nourriture pour les boas ou partent dans les réseaux de trafic d'animaux. Que de souffrances en perspective ! Merci de prendre note de ces conseils.

Nicole Dufour, présidente du Resto Chats.

### ● Info-Jura... Les rendez-vous de la mémoire !

► Monument vivant créé en forêt de Chaux : 12 000 chênes ont été plantés à la mémoire des 12 000 soldats « Morts pour la France » tout conflit confondu depuis 1870. L'inauguration a eu lieu le 17 octobre 2014 en présence des autorités civiles et militaires, des enfants des écoles et de nombreuses personnes de notre commune. Le 23 mars 2018, en souvenir du centenaire de la guerre 14-18, a eu lieu la quatrième et dernière plantation mémorielle en présence de nombreuses personnalités. Ont participé 182 enfants des écoles CMI-CM2 des écoles de Champdivers, Courlans, Moisse, Ney, Rahon, Romange et Saint-Amour. Pour Abergement-la-Ronce, 184 arbres ont été parrainés.

« Vous qui lirez ces noms allez dire à la France qu'ici dorment ses fils tombés pour son drapeau, qu'ils ont gardé l'honneur et sauvé l'espérance et des cœurs amis veillent sur leur tombeau ».

► Un appel est lancé aux jeunes pour rejoindre le Souvenir français afin de succéder aux anciens vieillissants. S'adresser à la mairie d'Abergement-la-Ronce ou à Monsieur Jean Vossot, délégué de la commune.

● **Pour tout renseignement complémentaire**, vous pouvez téléphoner au : 03 84 81 12 10. J'adresse un grand merci à la municipalité dans son ensemble, ainsi qu'à tous les adhérents et bénévoles qui participent et œuvrent au sein du Foyer Rural et qui m'apportent leur soutien.  
Paulette Sauvain, présidente du Foyer Rural.

### FOYER RURAL

● Créé en avril 1977, le Foyer Rural d'Éducation Populaire rentre dans sa quarantième année. Les différentes activités annuelles démarrent de septembre à fin août. Au cours de ces quarante années, de nombreuses sections ont existé pendant une plus ou moins longue durée, ainsi que de nombreuses manifestations. À ce jour, sont toujours en activité les sections suivantes :



› **Couture** : lundi à partir de 13 h 45 - Salle du 1<sup>er</sup> étage.



› **Chorale** : lundi de 20 h à 22 h - Salle du sous-sol.  
› **Danse enfants et ados** : mercredi après-midi (à partir de 13 h 30, selon les âges) - Salle des fêtes.  
› **Atelier créatif** : jeudi à partir de 13 h 45 - Salle du sous-sol.



› **Atelier Crochet / Tricot / Point de Croix** : de 20 h à 22 h - Salle de convivialité.  
› **Pétanque** : mercredi, vendredi, samedi, dimanche.



› **Tennis** : selon le temps et la disponibilité...

### Fête patronale

● Le Foyer Rural clôturera sa saison 2017-2018 par la Fête patronale, dans la continuité de l'an passé (en association avec le Jura-Stad'Football Club). À noter :

- › Vendredi 29 juin (en soirée) : concert avec des groupes musicaux, buvette, petite restauration ;
- › Samedi 30 juin (en soirée) : DJ. Repas paëlla sur réservation, petite restauration, buvette ;
- › Dimanche 1<sup>er</sup> juillet (après-midi) : buvette sur la fête à partir de 15 h.

Paulette Sauvain, présidente du Foyer Rural.



### Puces

● Le dimanche 29 avril, les choristes de l'Ensemble "À Tout Chœur", aidés de leurs conjoints, ont organisé leur vide-grenier annuel, et ce depuis 1999, avec un beau temps, contrairement avec ce qui était annoncé et qui a fait peur à de nombreux exposants qui avaient projeté de venir.  
Paulette Sauvain, présidente du Foyer Rural.



### Chorale

● Le dimanche 18 mars, la chorale "À Tout Chœur" est allée chanter à Aiserey, avec celles de Champvans et Villette-les-Dole, invitées par la chorale "La Vouge Au Cœur" pour fêter leurs 20 ans d'existence. Ce fut un très beau concert, avec un répertoire très varié, dans une salle des fêtes comble. En final, tous les choristes (plus d'une centaine) se sont retrouvés sur la scène pour interpréter deux chants en commun : "La ballade Nord Irlandaise" et "Laisse entrer le soleil", accompagnés par les musiciens de "La Vouge Au Cœur".

### Beaujolois nouveau

● Clin d'œil sur la soirée du 16 novembre 2017, organisée par la chorale « À Tout Chœur ».



## Foyer Rural... Reportage sur scènes ! Gala de danse « Girls & Ethnyk'chyk »

● Le spectacle s'est déroulé le samedi 26 mai à 20 h. C'est toujours une soirée très attendue par toutes les danseuses de « Bénédicte » qui ont présenté à leur famille le gala haut en couleurs. Paulette Sauvain, présidente du Foyer Rural.



### ACTIVITÉS sportives et culturelles

● **Cross de la solidarité...** Le 17 octobre 2017, les classes de CE1-CE2-CM1, soit 51 élèves, ont participé au cross annuel de la solidarité en faveur d'ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), avec les écoles de Damparis, Champvans et Sampans ; les élèves de CM2 ont participé au cross du collège. Tous ces élèves méritants ont été récompensés pour leur participation solidaire par la remise d'une médaille et un goûter offerts par la mairie.



● **Gymnastique...** Financées par la Coopérative Scolaire, 7 séances d'une heure ont été dispensées au gymnase du COSEC de Dole entre la Toussaint et Noël pour les classes de grande section maternelle et cours préparatoire. Encadrés par deux intervenants des Feux-Follets et encouragés par la maîtresse et par quelques parents d'élèves, les écoliers ont pu s'initier à la pratique de la gymnastique.



● **Noël à l'école...** En 2017 encore, le Père Noël n'a pas failli à la tradition et il s'est rendu à l'école afin de distribuer des cadeaux aux différentes classes et a remis à chaque élève une grosse papillote remplie de friandise.



● **Projet musique...** Les quatre classes ont bénéficié d'un cycle musical de six séances portant sur le travail du rythme et le chant. Cette initiation a abouti à une représentation devant les autres classes.





### ACTIVITÉS sportives et culturelles

● **Téléthon...** Une nouvelle démonstration de la solidarité de nos élèves : de la petite section maternelle au cours moyen, les élèves ont couru autour d'un circuit tracé dans la cour de l'école, accompagnés par Madame Claudette Godard, Coordinatrice du Téléthon et des enseignantes. Toute cette énergie dépensée a permis de collecter des fonds en faveur du Téléthon.

► C'est aussi l'occasion d'expliquer aux enfants que les muscles sont indispensables pour marcher, courir ou sourire.



● **Spectacle du 6 février 2018** offert par la commune... Jacques Boilley avec son spectacle interactif « Bon Voyage » a, une fois de plus, su captiver l'attention du jeune public.

► Les enfants ont pu ainsi voyager dans un monde imaginaire où l'on peut rêver tout haut du début à la fin du spectacle.



## FOOTBALL

● **Président du Jura Stad'Football Club** (fusion des clubs des communes d'Abergement-la-Ronce, Damparis, Saint-Aubin), Claude Coghetto est un président heureux.

Heureux tout d'abord de voir les effectifs du club (316 licenciés cette année) en hausse constante depuis la création de la fusion.

Heureux ensuite que tous les enfants puissent aujourd'hui pratiquer le football, dans toutes les catégories y compris féminine, et ce, sur les trois stades de façon à optimiser les ressources matérielles et permettre plusieurs entraînements par catégorie.

Heureux enfin de constater les bons résultats, tout âge confondu : une équipe « Senior A » qualifiée en 8<sup>e</sup> de finale du Jura et 2<sup>e</sup> de la 1<sup>ère</sup> division ; une équipe « Réserve » qui reprend le peloton de tête ; des équipes « Senior C et D » en 16<sup>e</sup> de finale de coupe du conseil départemental ; des équipes U18 / U15 / U13 parmi le championnat Élite ; et enfin les très bonnes performances des jeunes U11 qui enchaînent les victoires.

Le président tient à remercier chaleureusement le comité, les membres du bureau, les dirigeants et les éducateurs pour leur travail remarquable, les parents qui s'investissent assidûment avec leurs enfants, ainsi que les trois communes qui soutiennent le club au quotidien tant par la mise à disposition de leurs structures que par leurs dotations financières. À noter l'inauguration des nouveaux bureaux du club, installés dans les anciens locaux techniques du stade d'Abergement-la-Ronce.



### Légendes des équipes :

- 1) U6 - U7 : 18 enfants.
- 2) U8 - U9 : 22 enfants.
- 3) U10 - U11 : 32 enfants.
- 4) U12 - U13 : 19 enfants, dont 4 féminines.
- 5) U14 - U15 : 19 licenciés.
- 6) U17 : féminines, 17 licenciées.

### RUGBY

● **Le rugby de l'autre côté du sifflet...** Au GDR, l'arbitrage est vu comme un autre moyen de vivre sa passion du rugby. Le club forme depuis des années ses jeunes joueurs aux règles du jeu et à leur application. En 2017, deux d'entre eux sont ainsi devenus arbitres officiels (Louis Pate : arbitre stagiaire et Mattéo Roussey : arbitre territorial) et ont commencé à arbitrer des matchs de niveau « territorial ». Afin de récompenser les jeunes qui font l'effort de se former, l'école d'arbitrage organise de nombreuses manifestations, par exemple la réception de l'arbitre international Salem Attalah pour une soirée pédagogique, ou encore la participation des enfants en tant que ramasseurs de balles sur des matchs de Top 14 ou de Pro D2 (Oyonnax / Pau, en octobre 2017; Nevers / Mont-de-Marsan, en février 2018). L'école d'arbitrage a été reçue le 27 avril à l'hôtel de ville de Dole pour récompenser les jeunes arbitres en présence des élus locaux et de Philippe Marguin, responsable de la formation des animateurs, des arbitres et des écoles arbitrage de la FFR. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le responsable de l'école d'arbitrage, Jérôme Gence : 06 19 42 16 05.

► Ci-dessous : Jean-Pascal Fichère, président du Grand Dole et Mathieu Marcelli (coprésident du Grand Dole Rugby) remettant des cadeaux aux jeunes arbitres. (photos GDR)



● **Les jeunes du Grand Dole Rugby...** Avec plus de 80 licenciés, l'école de rugby du GDR accueille les jeunes de 5 à 13 ans, complétée par la section « Jeunes » pour les 14-17 ans. Plusieurs jeunes Abergéois participent à l'essor du club, et cette année encore, la commune a accueilli le goûter de Noël qui a regroupé plus de cent personnes.



● **Le rugby au féminin...** Pour la première année, le GDR a initié une section féminine. Une quinzaine de filles de 15 à 18 ans s'entraînent les mercredis de 17 h à 18 h 30, l'objectif étant de participer dès l'année prochaine à un mini championnat avec d'autres équipes locales. Si vous êtes intéressées, vous pouvez prendre contact avec le responsable de cette section : Olivier Guichard : 06 71 93 42 33. Les coprésidents du Grand Dole Rugby, Mathieu Marcelli et Denis Sève.



### Etat civil 2016

#### › NAISSANCES

- › REGHIS Lily, née le 26 janvier.
- › FAVIER Lucia, née le 13 mars.
- › SATORY Inès, née le 13 avril.
- › FRATTINI Nathéo, né le 16 mai.
- › MERGHAD Lina, née le 31 mai.
- › ANDRAULT Éloane, née le 6 septembre.
- › GERRIET Lyséa, née le 8 décembre.

#### › MARIAGES

- › Monsieur DE LUCA Franck et Madame ZIEGLER Valérie, le 13 février.
- › Monsieur BOUQUET Jean-Michel et Madame GUIDOT Nathalie, le 13 août.

#### › DÉCÈS

- › Madame BERNARD Irène, née PERNOUX, le 27 mars.
- › Monsieur SAUVAIN Jacques, le 6 septembre.
- › Madame ROUSSE Rachel, née BUTAVANS, le 6 septembre.
- › Madame COMMARET Aline, divorcée DE HARO, le 27 octobre.
- › Monsieur SCARATO Yves, le 28 novembre.
- › Monsieur BESANÇON Vincent, le 18 décembre.

### Etat civil 2017

#### › NAISSANCES

- › CEBALLOS Mila, née le 25 janvier.
- › RAUCH Djino, né le 21 février.
- › PANNAUX Nathan, né le 7 mars.
- › PERRIN Louise, née le 27 avril.
- › BONNET Noamie, née le 3 août.
- › HERBAUT Mathieu, né le 9 septembre.
- › BOURGEON MAGRO Cécilio, née le 10 octobre.

#### › MARIAGES

- › Monsieur BOISSON Jérémy et Madame MIGNARD Stéphanie, le 6 mai.
- › Monsieur GALLEY Benjamin et Madame REGARD Sophie, le 20 mai.
- › Monsieur THEURET Ludovic et Madame FROMHEIM Sandrine, le 10 juin.
- › Monsieur TAULIN Ludovic et Madame ATTENCOURT Isabelle, le 24 juin.
- › Monsieur DOS SANTOS CAMPOS Manuel et Madame CHAPUIS Laetitia, le 8 juillet.
- › Monsieur BRUGNOT Grégory et Madame SEVE Justine, le 4 août.
- › Monsieur GUILLEMIN Amaury et Madame BILLEY Amélie, le 23 septembre.
- › Monsieur DE KERLEAU Sébastien et Madame CHEVALIER Jenny, le 30 septembre.

#### › DÉCÈS

- › Madame BONTINCK Suzanne, née BRESSAND, le 27 avril.
- › Monsieur VANTILLARD Roger, le 26 mai.
- › Monsieur SCHROEDT Pierre, le 21 août.
- › Monsieur ROCHEFORT Pierre, le 17 septembre.
- › Madame GUILLEMIN Marie, née LORNET, le 21 novembre.
- › Madame SOYARD Alberte, divorcée DUTARTRE, le 26 décembre.
- › Monsieur GRAVIER Jacques, le 31 décembre.

› Informations extraites du registre communal



### Nouveaux habitants 2016

- › Mme & M. BERTHET Claire et Frédéric et leurs enfants.
- › M. AMIOT Joël.
- › M. JOLYCLER Marc.
- › M. MAILLOT Julien.
- › Mme & M. DEBOUT Marion et Vincent et leur fille.
- › Mme & M. DELVAL Johanna et Denis et leurs filles.
- › Mme DOUSSOT Leslie et M. RAUCH Anthony.
- › Mme DESSAINT Carole.
- › Mme CULEMBOURG Mélissa et M. BONNET Fabrice et leur fille.
- › Mme PIERRE LOUIS Florine et M. GAULLIARD Vincent et leur fille.
- › Mme AUGAGNEUR Adeline et M. PETITJEAN Fabien.
- › Mme DESGRANGES Anna et M. ROBIN Samuel.
- › Mme PHILIPPE Stéphanie et sa fille.
- › Mme FERREIRA DA COSTA Laëtitia.

### Nouveaux habitants 2017

- › Mme DUBOIS Florence et Mme GAVIGNET Murielle.
- › Mme CANTORE Fanny et M. WRZESNIEWSKI Thibault et leurs filles.
- › Mme MARTIN Anaïs et M. HUGUENET Anthony.
- › Mme & M. GOYET Charlène et Gauthier et leurs enfants.
- › M. RYAT Antoine.
- › Mme FERREIRA DA COSTA Laëtitia.
- › Mme MAGRO Eva et M. BOURGEON Rémi et leur fils.
- › Mme DUCORDEAUX Pauline et M. MIGNARD Alexandre et leurs enfants.
- › Mme AUBRY Laura et M. DURAND Yoann.
- › Mme & M. GUIBOUX Patricia et Serge.
- › M. MASSON Judicaël.

### Assistantes maternelles agréées

- › BERNET Laurence : 2B, rue du Centre : 03 84 71 97 20.
- › CHEVALIER Evelyne : 7, rue de la Merceret : 03 84 71 89 40.
- › DESGRANGES Dominique : 26, rue du Centre : 03 84 81 11 79.
- › LOPEZ Lydia : 8 bis, rue de Samerey : 03 84 71 49 26.
- › MONROLIN Sandrine : 2, impasse Brulot : 03 84 71 91 38.
- › NOIROT Isabelle : 29, rue du Centre : 03 84 71 40 61.

### Relais assistantes maternelles (RAM) Tavaux. Damparis. Foucherans. Champvans. Abergement-la-Ronce. Saint-Aubin.

Le Relais est un service à destination des parents, des assistant(e)s maternel(le)s, des gardes à domicile et des jeunes enfants. C'est un lieu neutre d'accueil personnalisé, d'information, de ressource, d'animation et d'échange. Le Relais met en place des ateliers d'éveil (séances hebdomadaires) et des animations ponctuelles destinés aux enfants de moins de 6 ans.

› **Renseignements** : Relais Parents - Assistantes Maternelles : Adeline Voinchet et Cécile Nachon (147, avenue de la République - 39500 TAVAU) : 09 64 47 03 73 - 06 33 13 50 89.

› **Permanences à Tavaux** : mardi de 14 h à 17 h.

› **Contacts** : (ram.tavaux@mutualite-39.fr) - (www.mutualite-39.fr).

### Crèche collective

› **Site internet** : Les Petits Chaperons Rouges (www.lpcr.fr)

› **Adresse** : 2, rue des Grands Prés - BP 804 - 39100 Foucherans

› **Contact** : 03 84 72 05 12

› **Courriel** : crechesaintylie@orange.fr

**Un point numérique est ouvert à la sous-préfecture de Dole...** En l'absence d'accès à internet, il est maintenant possible de réaliser des démarches en ligne à la sous-préfecture de Dole, grâce à un nouveau point numérique.

► **Un point numérique c'est quoi ?** Un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures. La possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs. La possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique. Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec internet.

► **Un point numérique, c'est pour quelles démarches ?** Cartes nationales d'identité (CNI) et Passeports; pré-demande en ligne; permis de conduire; certificats d'immatriculation; achats de timbres dématérialisés; déclaration de certains engins motorisés non réceptionnés.

► **Comment utiliser le point numérique ?** Un agent est présent pour vous accueillir et vous aider. Sans jamais se substituer à vous, le « médiateur numérique » vous assiste dans vos démarches en : vous rassurant si vous êtes autonomes, mais que vous avez besoin d'être un minimum accompagnés ; vous aidant si vous n'êtes pas familier du numérique. La sous-préfecture de Dole vous accueille au : 23, place de la sous-préfecture, du lundi au vendredi : de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 45.



## Carte Avantages Jeunes 2018-2019

C'est une carte de réduction pour tous les jeunes de 10 à 25 ans...

► Un concentré de bons plans en Franche-Comté ! Elle est composée d'une carte individuelle personnelle et d'un livret conçu pour rester dans la poche, dans le sac, à portée de main, pour en profiter au maximum ! Valable un an, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, elle permet de bénéficier de milliers de réductions permanentes et d'avantages exclusifs partout dans le Jura et en Franche-Comté pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages, la vie pratique, le shopping et de nombreuses nouveautés à découvrir tout au long de l'année sur le site internet ([www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com)). Votre commune s'engage au quotidien en faveur des jeunes et a fait le choix d'offrir la carte aux jeunes domiciliés à Abergement-la-Ronce, nés entre le 01.01.1993 et le 31.12.2008. (valeur de la carte 8 €). Inscription en mairie ou sur le site de la commune ([www.ville-abergement-la-ronce.fr](http://www.ville-abergement-la-ronce.fr)) avant le 30 septembre 2018.



## Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour tous les mineurs...

Au regard du contexte actuel, la loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Ainsi, à compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorité parentale) ne pourra plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ; ou venir en mairie pour vous procurer cet imprimé (Cerfa N° 15646\*01), à remplir et signer.

L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les trois documents suivants : sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ; le formulaire Cerfa N° 15646\*01, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale ; la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.

## Recensement civique

● **Attention !** Tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger), munis de leur carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de leurs parents. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire. La mairie (ou le consulat) leur remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement. Pour toute question : contacter le Centre du Service national de Besançon. Tél. : 03 81 87 18 81. (<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>)

## Les conciliateurs de justice

● **Qui sont-ils ?** Les conciliateurs de justice sont des auxiliaires de justice bénévoles. Ils sont nommés par le premier président de la Cour d'appel sur proposition du tribunal d'instance.

● **Quelles sont leurs compétences ?** La conciliation est un mode alternatif de résolution des litiges, entièrement gratuit. Avant d'engager un procès devant le juge civil, une des parties peut décider de recourir au conciliateur de justice. La conciliation a pour but de rechercher une solution amiable entre deux parties, personnes physiques ou morales, elle nécessite leur présence et leur accord. Le recours au conciliateur de justice est possible pour des conflits d'ordre civil tels que : difficultés de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen,...) ; différends entre propriétaires-locataires ; malfaçons de travaux ; différends entre un consommateur et un professionnel ; difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent,... Le tribunal d'instance de Dole met à la disposition un conciliateur de justice : Monsieur Yves Lazzarini.

► Permanences : en mairie de Chaussin et Tavaux, respectivement le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 9 h à 12 h.

► Sur rendez-vous par mail ([yves.lazzarini@conciliateurdejustice.fr](mailto:yves.lazzarini@conciliateurdejustice.fr)).

## Pacs en mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

● L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) est transféré aux officiers de l'état civil de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le PACS est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir conclure un pacs, les partenaires doivent être majeurs, remplir certaines conditions et rédiger une convention.

● **N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie**, au : 03 84 71 40 19 ou ([mairie@abergement-la-ronce.fr](mailto:mairie@abergement-la-ronce.fr)). Pour info : trois PACS ont déjà été enregistrés à la mairie depuis le 01.11.2017.

## Certification ou légalisation signature

● **Vous vous présentez** en mairie avec le document NON SIGNÉ à légaliser et votre pièce d'identité. Vous signerez le document devant la secrétaire. ATTENTION : pas de signature à votre domicile.

## Certification conforme

● La certification conforme de copies de documents est supprimée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2001. Seule la certification conforme de documents reste possible lorsque ces documents sont destinés à une administration étrangère.



### Secrétariat de mairie

- **Horaires** : lundi et jeudi : de 16 h à 18 h 30 ; vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30.
- **Adresse** : 1, rue de Samerey - 39500 Abergement-la-Ronce.
- **Mail** : [mairie@abergement-la-ronce.fr](mailto:mairie@abergement-la-ronce.fr)
- **En cas d'urgence** : des rendez-vous peuvent être pris en dehors de ces horaires. Une boîte aux lettres (facile d'accès, fermée à clés, fixée sur la façade de la mairie) est à votre disposition pour tous vos courriers et documents destinés au secrétariat de mairie.

### Les aides par la mairie

- **Valeur 2018...** Participation pour les enfants et adolescents, jusqu'à 18 ans, fréquentant un centre aéré ou une colonie de vacances : 6,50 € maximum par jour et par enfant.
- Subvention aux élèves (du collège au lycée) participant à un séjour linguistique ou autre ou à un voyage effectué durant l'année (une seule subvention par élève et par année scolaire) : 55 €.
- Participation de la commune pour tous les enfants et les adolescents jusqu'à 18 ans ayant une activité extrascolaire ; elle est égale au montant versé par les parents sans toutefois pouvoir excéder : 50 €.
- Allocation frais de scolarité : 85 € versés aux jeunes après le baccalauréat et jusqu'à l'âge de 23 ans dans l'année scolaire.
- Récompenses aux examens jusqu'au baccalauréat.
- Pour bénéficier de ces aides : vous devez vous munir d'un justificatif et d'un relevé d'identité bancaire. Le principe de la rétroactivité n'est pas admis. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

### Transport personnalisé

- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** poursuit la mise en place du transport personnalisé pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Un taxi est à votre disposition chaque MARDI MATIN (sauf les jours fériés).
- **Horaires de départ** : 9 h-9 h 30 depuis votre domicile. Retour : 11 h-11 h 30 à votre domicile.
- **Destinations** : Damparis, Tavaux, Choisey, Foucherans (éventuellement Dole) selon votre choix.
- **Inscription** : par téléphone au secrétariat de la mairie, le lundi précédant le déplacement AVANT 18 h.
- **Tarif** : 3 € (aller-retour) à régler directement au taxi.
- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** maintient la prise en charge de la carte de bus pour les étudiants de 14 ans à 20 ans, également pour les jeunes handicapés, domiciliés sur la commune. Un an d'abonnement GRATUIT au TGD (Pass-jeune).

### Assistante sociale

- **Madame Véronique Fauconnet** :
- **Maison Départementale des Solidarités de Dole** : 32, rue Maréchal Leclerc-39100 Dole. **Pour prendre rendez-vous** : MDS de Dole (annexe des Mesnils Pasteur). **Secrétariat** : 03 84 82 04 84. **Tous les jours du lundi au vendredi** : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, sauf jeudi matin et vendredi après-midi.

### Correspondants de presse

- **Le Progrès** : Bernadette Tallandier
- Tél. : 06 19 29 39 55
- Mail : [bernadette.tallandier@sfr.fr](mailto:bernadette.tallandier@sfr.fr)
- **La Voix du Jura** : Patrick Lamy
- Tél. : 06 09 26 16 32
- Mail : [arouflam@aol.com](mailto:arouflam@aol.com)

### Bacs gris et Bacs bleus-jaunes

- **RAPPEL** : sortir les bacs, la veille au soir, les placer du même côté du trottoir. **GRIS** : tous les lundis matins. **BLEUS-JAUNES** : tous les 15 jours, en SEMAINE IMPAIRE. Jour férié en semaine : collecte le lendemain.

### Horaires déchèterie de Tavaux

- **HIVER (du 2 janvier 2018 au 25 mars 2018 et du 15 octobre 2018 au 31 décembre 2018)**. Lundi : FERMÉE LE MATIN. Ouvert l'après-midi de : 14 h à 16 h 45. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45.
- **ÉTÉ (du 26 mars 2018 au 14 octobre 2018)**. Lundi : FERMÉE LE MATIN. Ouvert l'après-midi de : 14 h à 17 h 30. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 30.

### Passeport et Carte nationale d'identité (CNI)...

- Depuis le 22 mars 2017, la demande et le renouvellement de la CNI est déterritorialisée, comme pour le passeport (chaque usager pourra effectuer sa demande de CNI partout sur le territoire). Les demandes de cartes nationales d'identité sont à effectuer dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes par le biais d'un capteur. Les mairies les plus proches d'Abergement-la-Ronce sont : mairie de Dole (bureau des formalités) : 03 84 79 79 83. Ouverture du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Ou mairie de Chaussin sur RDV au : 03 84 81 80 12. Permanence téléphonique du lundi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h. La remise de la carte nationale d'identité et du passeport s'effectue auprès de la mairie de dépôt de la demande. La validité de votre carte nationale d'identité est fonction de sa date de délivrance. Pour la déterminer, n'hésitez pas à vous renseigner au bureau des formalités de Dole ou en mairie de Chaussin ou de vous connecter sur le site : ([www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358)).
- **ATTENTION** : la nouvelle procédure des passeports et CNI biométriques nécessite votre présence au guichet (prévoir entre 20 et 30 minutes).



### Défibrillateurs

- **Abergement-la-Ronce** dispose de 2 appareils automatisés externes (DAE). Le premier est situé sur le mur de la bibliothèque face à la mairie et le second a été installé sur le mur du cimetière en face du skate-parc (photo ci-dessus).  
« Les chances de survie augmentent si la réanimation cardiopulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'accident cardiaque ».

# Abergement

La ronce  
vue du ciel

